

**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 28 mars 2019**

**Élus présents** : Alain AYERBE, Frédéric BAUER, Catherine BOISSON, Philippe CORDAZZO, Salomé DEBOOS, Catherine DELCROIX, Nalini FURST, Philippe HAMMAN, Anne-Sophie LAMINE, Élena LANDMANN, Élise MARSICANO, Marie-Ange NOWAK (suppléante de Jérémy RIEGERT), Geoffrey POITOU, Roger SOMÉ, Maurice WINTZ.

**Élus excusés** : Marcel BAUER, Gérémia COMETTI, Judicaël JUGÉ, Nicolas MATT, Jérémy RIEGERT, Catherine ZUBER

**Procuration** : Judicaël JUGÉ à Elena Landmann, Gérémia cometti à Philippe cordazzo, Maurice WINTZ à Philippe Hamman (le temps de rejoindre le Conseil)

**Invités permanents**: Marie BALAS, Pascal HINTERMEYER, Laurent MULLER

**Invités permanents excusés**: Nicolas AMADIO, Catherine LEOPOLD

**Président de séance** : Jean-Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 7 mars 2019
2. Les règles générales pour les modalités d’évaluation des connaissances et des compétences pour l’année universitaire 2019-2020
3. Changement des MECC pour 2019/2020
4. Calendrier de l’année 2019/2020
5. Profil des ATER : 5 ATER
6. Profil de poste fellowship éthique
7. Divers :
   1. Bilan des instituts
   2. Éléments proposés par les instituts pour le dialogue de gestion
   3. Remontée des vœux des emplois du temps pour le 29 avril
   4. Convention Sciences Po Strasbourg
   5. Ajout : demande d’un avis (Maurice Wintz)

Ordre du jour restreint aux enseignants :

Renouvellement du Past MCF associé M. Hervé Polesi pour 3 ans à mi –temps (96 heures)

L’ensemble du conseil accepte que Mme Maigret, invitée pour présenter les MECC, reste pendant la séance pour prendre des notes en l’absence de Catherine Léopold.

M. Somé demande que le point 4, sur le calendrier, ait lieu à 17h20.

1. **Le compte-rendu du conseil de faculté du 7 mars est approuvé à l’unanimité.**
2. **Sur les règles générales MECC**

Rappel du principe de l’ECI et de celui du contrôle continu + contrôle terminal. Elena Landmann conteste le choix des modalités qui selon elle ne garantit pas une véritable évaluation continue. Elle cite le passage des règles générales « Un minimum de trois notes par UE est attendu et doit permettre une véritable progression de l’étudiant et des remédiations entre ces évaluations. »

Pour elle, 3 notes dans l’UE ne suffisent pas pour garantir que l’étudiant progresse. Il faudrait un vrai contrôle continu avec des examens au cours du semestre, des retours et des corrections pour permettre à l’étudiant de s’améliorer.

Le Doyen précise que c’est l’avantage d’un calendrier sur 17 semaines qui permet d’étaler des examens pour au moins faire des retours sur l’acquisition des compétences notamment méthodologiques, avant l’examen suivant, même s’il n’est pas sur le même cours. Les connaissances s’appréciant aussi sur du long terme, de manière transversales et sur plusieurs semestres. (La compensation sur l’année permet de penser également l’UE1 du semestre 1 avec l’UE1 du semestre 2)

Mme Landmann pointe par ailleurs la présence de trop de cours de 12h ce qui donne un aspect morcelé difficilement compatible avec l’ECI, s’il n’y a pas de TD. Elle aimerait que les équipes travaillent sur des maquettes faisant la part belle aux cours de plus de 24h, qui permettent de contrôler une progression.

Salomé Deboos rappelle que les UE sont pensées par compétences et que c’est elles qui sont appréciées à travers les différents cours. C’est en ce sens que la progression est envisagée.

Catherine Delcroix suggère de faire des oraux par exemple, en épreuves intermédiaires (mais pour les petits effectifs)

Le débat repose sur ce qui est perçu comme la qualité par rapport à la quantité (plus de cours différents pour renforcer la qualité de la formation / Plus d’heures par cours pour augmenter la quantité et la possibilité d’évaluer l’acquisition des savoirs) Il faut veiller à ce que l’approfondissement ne mène pas à l’appauvrissement.

Pour Elise Marsicano, il peut y avoir qualité même avec la quantité et que la succession de cours n’est pas une garantie seule de la qualité.

Roger Somé regrette qu’avec la directive de faire des maquettes à coût constant, il est difficile de faire des cours de 24h. Que lui-même a pu avoir des cours de 6h pour assurer qu’une notion serait abordée. Le Doyen rappelle que ce n’est pas incompatible.

Le Doyen encourage le travail des équipes pédagogiques qui doit encore avoir lieu pour assurer une progressivité des évaluations, des attendus ... afin que la progression de l’étudiant soit effective.

Roger Somé n’est pas contre l’approfondissement car pour pouvoir évaluer, il faut avoir le temps.

Les maquettes et leurs MECC sont perfectibles.

Il faut en tout cas que les attendus des épreuves soient clairs et donnés en amont.

Laurent Muller confirme qu’il est confortable de travailler sur 24h et souligne tout l’intérêt du nouveau calendrier à 17 semaines tout en faisant des recommandations et des typologies aux étudiants qui peuvent ainsi se situer eux même et progresser.

Le Doyen rappelle que les MECC remontées ainsi ne fonctionnent que sur l’engagement des équipes pédagogiques s’agissant des évaluations intermédiaires : sur la ventilation des épreuves permettant un réel retour avant l’épreuve suivante (même si la suivante est sur un cours différent).

Il doit aussi y avoir un engagement sur les compétences (bien définies par UE et bien communiquées aux étudiants). Ceci serait à faire en début de chaque cours et via une mise à jour du ROF (recueil de l’offre de formation). Il faudrait également une cohérence entre le texte et la réalité.

Réflexion à mener dans le cadre des conseils de perfectionnement sur l’approfondissement des cours, sur l’ECI

Philippe CORDAZZO précise que la mention « 1 évaluation finale » n’interdit pas un travail préparatoire, une évaluation continue (pas forcément sous la forme d’une note mais plutôt d’indications de la progression de chaque étudiant avant l’épreuve finale).

Ce qui est jouable pour les cours à faible effectif.

Par exemple : exercices donnés à l’avance, auto évaluation en TD.

Les TD sont en tout cas à articuler plus finement avec le cours notamment au niveau des évaluations.

Elise Marsicano propose de coordonner le travail des instituts sur une réflexion approfondie en vue d’une ECI plus efficace.

Le Doyen demande un vote sur les engagements (sur les dates des épreuves permettant un retour avant les suivantes, sur des retours individualisés, sur des corrections et au moins sur des consignes générales relatives aux attentes de l’enseignant). Votés à l’unanimité

Il faudra également bien faire attention à bien diffuser les MECC : réunion de rentrée, vadémécum … Informations particulièrement nécessaire en Master car il y a des cours mutualisés qui n’ont pas de session 2 dans des Masters à session 2.

**3 . Changement des MECC pour 2019/2020**

Vote à l’unanimité des MECC remontées complètes

Vote électronique quand les MECC incomplètes le jour du conseil seront prêtes (avant le 2 mai)

Problème avec INEDITE, Elise Marsicano découvre cette nouvelle maquette et aimerait du temps pour vérifier si c’est bien la dernière version qui est en ligne. (Vote suspendu pour ce master le temps de vérifier)

Le Doyen rappelle que les effectifs pour maintenir un cours est de 15 personnes en licence et 10 en master (attention donc à ne pas mettre trop de cours en option)

Catherine Delcroix regrette que dans le processus de révision des masters, il n’y ait pas eu plus de coordination, d’échanges de mails, notamment sur le changement des titres et des contenus.

Anne-Sophie Lamine répond que tous les responsables étaient invités dans les réunions

Le doyen rappelle que le surcout de 400h sur le Master sociologie doit être justifié sur l’ensemble des parcours et corrigé de manière harmonieuse. Anne-Sophie Lamine va organiser des réunions pour plus de cohérence.

Vote à l’unanimité

1. **Calendrier de l’année 2019/2020 : il est 17 h 18**

Pour le Licence d’ethnologie, Roger Somé demande que le jury soit le 6 juillet (en semaine 28).

Le Doyen décrit le calendrier 2019 2020 qui commencera le 2 septembre, avec début de certains cours magistraux (utilisés pour faire la séance de prise de notes en MTU) afin de décaler le début des cours entre CM de même UE ou avec leur TD, ou encore pour faire les remises à niveaux. Les cours en masters commenceront le 16 /09

Le second semestre débutera le 20 janvier.

Pour le calendrier ECI, en comptant la pré rentrée, on partira sur un calendrier à 2x17semaines.

Vote à l’unanimité.

1. **Profil des ATER : 5 ATER**

**Propositions :**

* Démographie-Sociologie quantitative (reproduction) > SAGE
* Ethnologie générale > DYNAME
* Sociologie générale, sociologie des religions > SAGE/DYNAME
* Sociologie générale, sociologie urbaine > SAGE/DYNAME
* Sociologie générale, sociologie des conflits et de la violence > DYNAME

Pour Catherine Delcroix, l’intervention sociale n’est pas prise en compte. Elle pointe un manque de dialogue entre les membres du CERIS et de l’institut de polémologie.

Le Doyen rappelle la procédure (les intitulés émanent des instituts) et que le directeur du CERIS a fait remonter « sociologie générale, sociologie des conflits et de la violence ». Cependant Catherine Delcroix rappelle que les postes de Jérome Beauchez et de Jérémie Gauthier ne couvrent pas les besoins en Intervention Sociale.

Pascal Hintermeyer propose « Médiation » en plus de conflits. Catherine Delcroix maintient sa demande de « Intervention Sociale ».

Pour l’Ater Démographie Alain Ayerbe fait remarquer qu’il y aura des besoins en démographie plus importants l’année prochaine du fait des décharges de trois enseignants de l’institut. Il demande à ce que le profil soit « démographie » et pas « Démographie-Sociologie quantitative ». Elise Marsicano qui est chargée de trouver les enseignants pour les TD stat et quanti. pense qu’il n’y aura pas assez de personnes hors vacataires. Le Doyen rappelle que pour trois des futurs recrutements en MCF, il y a quanti. dans la fiche de poste.

Vote pour les profils « Ethnologie générale » « Sociologie générale et religion » et « Sociologie générale et urbanisme » à l’unanimité

Pour le support « Sociologie générale, sociologie des conflits et de la violence» et pour répondre à la demande de Madame Delcroix, 3 propositions sont faites.

Sociologie générale, sociologie des conflits et de la violence/ Sociologie générale, conflits et Intervention Sociale / Sociologie générale, conflits et médiation.

Personne ne vote pour la première proposition, 6 votes pour la deuxième et 5 pour la troisième.

Le poste d’ATER devient donc « Sociologie générale, conflits et Intervention Sociale ».

Vote pour « Démographie-Sociologie quantitative » et « Démographie-méthodes quantitatives » (avec un profil ¾ démographie, ¼ méthodes quantitatives)

Il y a 7 abstentions et 6 votes pour « Démographie-méthodes quantitatives ».

Sont nommés par le Doyen, en plus des élus, au comité des experts : Didier Breton (PR) Marie Balas (MC), Président : Philippe Hamman, vice-président : Nicolas Amadio

1. **Profil de poste fellowship éthique**

Le Doyen décrit la nature de ce fellowship proposé par le VP (créé pour dynamiser l’enseignement et la recherche en éthique), donne la raison de la présence des éléments de contexte (voulus par la vice-présidence, pour rappeler l’attachement de l’université à l’éthique et le caractère transversal du poste)

La personne recrutée devra suivre les recherches des étudiants du Master Ethique

Le rattachement est « sciences sociales » et « philosophie ».

Anne Sophie Lamine demande comment se passe le recrutement (il y aura 8 membres recruteurs, PR ou HDR)

Philippe Hamman demande à ce que l’ordre des codes CNU soit revu pour que 19 apparaisse en premier (19 17 72) afin que le fléchage soit plus clair.

Vote à l’unanimité

(Depuis, l’Université a accédé à cette demande.)

1. **Divers :** 
   1. Bilan des instituts

Les bilans des instituts sera évoqué lors du prochain conseil.

* 1. Éléments proposés par les instituts pour le dialogue de gestion

Liés à la remontée des bilans et au prochain conseil. Ils seront à envoyer au Doyen pour le 12 avril.

* 1. Remontée des vœux des emplois du temps pour le 29 avril

Une première proposition d’emploi du temps devrait être possible pour la fin mai

* 1. Convention Sciences Po Strasbourg

Une convention existe avec Sciences Po pour que les étudiants en Erasmus puissent suivre des cours dans le parcours sociologie de l’EAD afin de valider une Licence (diplôme « intermédiaire » qui n’existe pas à sciences Po) Pour se faire ils avaient des validations d’acquis à hauteur de 12 ECTS sur 60.

Il est proposé qu’au cas par cas, les personnes puissent avoir plus que 12 ECTS d’équivalence notamment quand cela correspond aux écrits à passer à Strasbourg alors que les étudiants sont à l’étranger et étudient des matières similaires.

* 1. Ajout : demande d’un avis (Maurice Wintz)

Maurice Wintz a été sollicité par Arnaud Schwartz, membre du Conseil Economique et Social européen pour que la Faculté participe à l’une de leurs initiatives. En effet, en vue des élections européennes, les membres du CES sont invités à "organiser des "going local" = réunions, conférences, ... dans leur pays d'origine avec pour but de :

- Sensibiliser aux élections et à l'importance du vote ;

- Mobiliser les citoyens pour les prochaines élections avec des messages positifs pour l'avenir ;

- Expliquer ce que l'Europe a fait pour les citoyens sous l'angle du CES européen et de la société civile organisée.

Arnaud Schwartz aimerait que s’organise une action (conférence) à destination des étudiants. C’est pourquoi Maurice Wintz demande l'avis du Conseil de Faculté pour voir si on peut envisager une réunion-conf. avec lui en proposant aux étudiants de l'organiser en lien avec l'un ou l'autre enseignant intéressé, en amphi, entre midi et 2.

Avis favorable du Conseil.

**Renouvellement PAST : Restreint aux élus enseignants**

Renouvellement d’Hervé Polesi sur le poste de PAST Maitre de conférence associé.

Le Conseil reçoit cet élément comme point d’information sachant que maintenant, c’est le Comité des experts qui prendra la décision.

La séance est levée à 18h20.